**Conseil d'école de l'Ecole de Violine de Clessé**

**Jeudi 10 Novembre 2022**

**Présents** :

**Éducation Nationale** : Mme GAILLARD (Directrice et enseignante) ; Mme HURY (enseignante maternelle) ; Mme GATARD (enseignante CE) ; Mme JENOT (enseignante CM) ;

**Municipalité** : Mme SOULARD (Mme le Maire de la municipalité de Clessé) ; Mme BLANCHARD (adjointe chargée aux affaires scolaires) ;

**Représentants des parents d'élèves** : Mme LAURISSON, MMe HERBRETEAU, M. DAYAN, M. BRASSART ;

**Association des Parents d’Elèves** : Mme INGREMEAU (vice-présidente) ;

**Excusés**: M. MIRVAL (Inspecteur de l’Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire) ; Mme. ROUSSEAU (enseignante, décharge de direction), Mme RAVELEAU (présidente de l’APE), Mme MALLER (représentante des parents d’élèves).

**Présidente de séance** : Mme GAILLARD Isabelle **Secrétaire** : Mmes HURY Valérie et JENOT Julie

**Présentation de l’équipe pédagogique et du personnel encadrant :**

**Les enseignantes** :

- Mme HURY Valérie : classe des TPS ; PS ; MS ; et GS

- Mme GAILLARD Isabelle : classe des GS CP ; + directrice de l'école de Clessé ;

- Mme GATARD Audrey : classe des CE1 CE2 ;

- Mme JENOT Julie : classe des CM1 CM2 ;

- Mme ROUSSEAU classe des GS CP : le mardi (décharge de direction).

**Le personnel encadrant :**

- Mme BRUNET Adeline : ATSEM : classe des TPS PS MS

- Mme ROY Laurence : aide maternelle : classe de GS CP de 9 h 00 à 12 h 00.

**Le RASED :**

- M. LANGE Romaric : maître E : intervient dans les classes de GS CP et de CE1 CE2 ;

- Mme ABRAN Solange : psychologue scolaire sur la circonscription de Bressuire,

- Mme LEONARD Isabelle : maître G : est une aide à dominante relationnelle.

**L'inspection de Bressuire** :

- M. MIRVAL Olivier : Monsieur l'Inspecteur de l’Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire.

**Réunions de rentrée :**

- réunion de rentrée pour l’école : ***le jeudi 15 septembre à 18 h 30,***

- réunion de la classe maternelle : ***le vendredi 23 septembre à 18 h 00,***

- réunion de la classe de GS/CP : ***le mardi 27 septembre à 18 h 00,***

- réunion de la classe des CE : ***le lundi 19 septembre à 18 h 30,***

- réunion de la classe des CM : ***le jeudi 29 septembre à 18 h 00.***

**Résultats des élections des parents d’élèves au Conseil d’école :**

Nombre d’inscrits :  **113** Nombre de votants : **64**   Nombre de bulletins blancs ou nuls :  **10**

Nombre de suffrages exprimés :  **64** Taux de participation : **56,64 %**

**Sont élus :**

- Mme MALLER Sarah (titulaire) et Mme FERRAND Margaux (suppléante) représentantes pour la classe des TPS PS MS GS ;

- Mme HERBRETEAU Anaïs (titulaire) et Mme GERMAIN Myriam (suppléante) : représentantes pour la classe des GS CP ;

- M. DAYAN Guillaume (titulaire) et MMe LAURISSON Marine (suppléante) : représentants pour la classe des CE1 CE2 ;

- M. BRASSART Olivier (titulaire) et MMe MéRé Ingrid (suppléante) : représentants pour la classe des CM1 CM2.

Le rôle des représentants des parents d’élèves au Conseil d’École est de donner leur avis, faire des suggestions sur le fonctionnement de l’école et sur toutes les questions concernant la vie de l’Ecole.

*Pour information, ou pour rappel, les questions concernant la pédagogie d'une enseignante ne peuvent être évoquées en conseil d'école. Les enseignantes invitent les familles à prendre contact pour échanger sur des questions éventuelles.*

**Effectifs : Année scolaire 2022 2023**

11 : PS 7 : MS 3 : GS = 21 élèves

11 : GS 12: CP = 23 élèves

4 : CE1 14 : CE2 = 18 élèves

8 : CM1 10 : CM2 = 18 élèves soit un total de **80** élèves et **53** familles

**Parole aux délégués de classe de CM1 CM2**

**Demandes :**

- refaire le marquage au sol du bus devant l’école.

- installation d’une table de ping pong.

- remettre de la terre au fond du terrain dans le trou.

**Règlement intérieur 2022 2023**

- Lecture de la Charte de Laïcité.

- Le règlement intérieur de l’école a été voté et adopté après lecture.

***Il sera envoyé par mail aux familles, qui devront compléter le bulletin distribué dans les cahiers de liaison et le retourner signé pour en valider la lecture.***

**Le projet d'école 2018 – 2021**

Présentation du projet d’école 2018 – 2021. Ce projet d’école sera également appliqué en 2022 2023.

 Il s’orientera vers trois grandes lignes :

**- Ambition 1** : construire des apprentissages durables :

*= mise en place d'outils de suivi des progrès de l'élève : maternelle : cahier de progression et LSU pour l’élémentaire et autres.*

**- Ambition 2** : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours :

*= mise en place du Permis Citoyen (passeport citoyen) ;*

**- Ambition 3** : ouvrir l'Ecole, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

*= mise en place d'un site internet ;*

**Le projet des classes 2022 2023**

Cette année, toutes les classes travailleront sur le thème : ***les arts du spectacle et plus précisément « le Cirque ».***

**Activités pédagogiques et sorties scolaires : (de septembre à fin décembre 2022)**

- tout au long de l’année la classe des TPS PS et MS fera des *ateliers cuisine* chaque **fin de mois**,

- la classe des TPS PS et MS fait *l'école dehors* une **fois par semaine** si le temps le permet ;

- nous continuons la correspondance avec le Burkina Faso, des interventions sont prévues dans l'année.

- ***les jeudis 22 septembre, 6 octobre, 27 avril*** les CM bénéficieront d’un intervenant en Rugby : M. COULIN Jules ou M. MéTAIS Bastien. Une rencontre sportive est prévue le ***jeudi 1er juin 2023*** à Bressuire.

- La semaine du goût : cette année elle a lieu du 10 au 16 octobre 2022. Le ***lundi 10 octobre*** des ateliers ont été proposés à l’ensemble des élèves sur le thème des fruits et des légumes d’automne.

- le ***vendredi 14 octobre*** : les GS/CP et CE devaient participer avec les GS/CP et CE de la Chapelle St Laurent à une rencontre USEP ATHLON. Cependant, cette rencontre a été reportée car la météo était mauvaise pour profiter pleinement de cette journée.

Cependant, les GS/CP et Les CE ont pu participer à une matinée sportive organisée par les enseignantes.

- Le ***jeudi 20 octobre*** : exposition **« la grande lessive** » : le thème de cette année : ***La couleur de mes rêves***. Cette action collective a pour objectifs de développer le lien social et de promouvoir la pratique artistique dans les écoles.

- la photo de classe : a eu lieu le ***jeudi 10 novembre 2022***

***- le mardi 8 novembre :*** les élèves de maternelle, le matin et les CM l’après midi, ont bénéficié d’une intervention du **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** (GOODS).

Les classes de GS/CP et de CE bénéficieront également d’une intervention le jeudi 6 avril 2023.

***- le vendredi 18 novembre :*** le matin les élèves de maternelle et les GS/CP se déplaceront à la **bibliothèque de la Chapelle St** **Laurent.** Les GS/CP participeront à un « **Escape Game** » à partir de l’album : Cornebidouille. Pendant, que les élèves de maternelle pourront découvrir la bibliothèque, regarder des livres et faire des jeux de sociétés.

- le ***vendredi 18 novembre***, l’après midi l’ensemble des élèves participeront à des ateliers sur le **thème du harcèlement à l’école.**

**- le *jeudi 24 novembre* :** rencontre usep à la Chapelle Saint Laurent des CM

- le ***vendredi 25 novembre*** : rencontre USEP des élèves de maternelle de l’école de Clessé et du Breuil Bernard.

- le ***mardi 6 décembre*** les CM iront au cinéma Le Stella à Moncoutant pour visionner le film «  La petite vendeuse de Soleil ». Cette sortie fait partie ***du projet Ecole et Cinéma***. Deux autres sorties auront lieu dans l’année.

- le ***dimanche 11 décembre*** : fête de Noël. Les élèves présenteront un spectacle.

- le ***jeudi 15 décembre*** : cérémonie de remise des instruments de musique pour les élèves de CE, à l’espace Carmin, dans le cadre de l’Orchestre à l’Ecole.

**Dates à retenir :**

- le ***dimanche 11 décembre*** : fête de Noël ;

- le ***jeudi 15 décembre*** : remise des instruments de musique pour les élèves de la classe des CE1 CE2

- le ***vendredi 28 avril 2023*** : portes ouvertes de l’école de Violine.

**Autres actions/Projets**

- Le **projet Orchestre à l’école** :

Les élèves de CE1 CE2 de cette année, vont bénéficier pendant 3 années de suite des interventions en musique avec des professeurs de l’école de Musique de Bressuire, pour apprendre à jouer d’un instrument de musique.

D’autres actions pédagogiques pourront être envisagées selon les propositions qui nous seront faites dans l’année.

La remise officielle des instruments de musique aura lieu le ***jeudi 15 décembre 2022 à 18 h 30*** à l’espace Carmin de Clessé.

Le ***samedi 18 mars 2023***, l’orchestre se produira sur scène à la salle de La Griotte à Cerizay dans la cadre du projet « Les mangeurs de mots ».

**- Labellisation Génération 2024 :**

Au début janvier 2022, l’équipe pédagogique a posé sa candidature, pour que l’école puisse bénéficier de la labellisation Génération 2024.

La labellisation Génération 2024, vise à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

En mai 2022, l’école de Violine a obtenu cette labellisation pour une durée de trois ans.

L’école de Violine pourra bénéficier, d’outils pédagogiques, du matériel, des intervenants…

**- "30 minutes Activité Physique Quotidienne"**

Pour aider les écoles à pratiquer les activités sportives, l'Agence Nationale du Sport (ANS) et Paris 2024 se sont engagés à doter chaque école élémentaire et primaire d'un kit composé de petits matériels sportifs polyvalents et adaptés à une utilisation dans l’environnement scolaire : ***1 sifflet poire / 1 chronomètre / 20 cônes / 40 coupelles / 15 cerceaux / 20 lattes - bandes de marquage / 3 mini vortex / 1 ballon peau d'éléphant / 3 ballons multi-activités / 1 ballon sonore / 10 balles de tennis / 10 cordes à sauter / 10 mini haies / 20 chasubles / 15 foulards de jeu.***

*Nous avons reçu ce Kit à l’école.*

**Les séances de natation :**

***- période 3 : du 20 février au 17 mars 2023, deux séances par semaine :***

les mardis de 15 h 15 à 15 h 55 et les jeudis de 10 h 45 à 11 h 25 :

avec Mme Jenot avec les CM1 CM2 = 8 séances ;

***- période 5 : du 2 mai au 26 mai 2023, deux séances par semaine,***

les mardis de 14 h 30 à 15 h 10 : et les jeudis de 14 h 30 à 15 h 10

avec Mmes ROUSSEAU et GAILLARD avec les GS CP ; = 7 séances ;

 Nous bénéficions de deux maîtres nageurs. Un pour la surveillance du bassin, et un pour prendre un groupe. Nous aurons donc besoin d'un peu moins de parents. Cependant, il ne faut pas hésiter à passer la formation, car pour effectuer ses séances nous avons besoin de parents accompagnateurs ayant passé la formation.

 Pour information, toutes les personnes qui ont reçu leur agrément ont un casier judiciaire vierge.

***Deux formations pour passer l'agrément auront lieu : le samedi 3 décembre à Cerizay et le samedi 4 Mars à Moncoutant.***

Les anciens agréments sont automatiquement renouvelés. Les enseignantes encouragent les parents d'élèves de la Maternelle au CM2 à passer la formation. En effet, avec un nombre insuffisant d'accompagnateurs agréés, les séances de natation devront être annulées. **Les enseignantes remercient les parents qui ont passé la formation et qui vont accompagner les élèves.**

**Sécurité :**

Présentation du PPMS : attentat intrusion et PPMS face aux risques majeurs.

- un exercice incendie a eu lieu ***le mardi 20 septembre.*** L’alarme incendie n’a pas fonctionné, l’exercice n’a pas pu être réalisé. Suite à cette remarque, une entreprise est venue réparer le dysfonctionnement

***-*** un autre exercice incendie ***a eu lieu le mardi 18 octobre.*** L’alarme a bien fonctionné, mais elle devrait être un peu plus forte pour une meilleure audition lorsque les portes des classes sont fermées.

- un exercice intrusion a eu lieu ***le jeudi 20 octobre***. Il manque un rideau pour la fenêtre des WC côté élémentaire.

**Demandes faites à la municipalité :**

**Travaux effectués :**

- installation de fils dans les classes de CE et CM pour l’affichage.

Ces fils ont été installés pour faire un essai. Il faudrait poursuivre dans les classes de maternelle et GS/CP, dans le couloir côté élémentaire et dans la bibliothèque.

- réparation des poignées de placards dans les classes de CE et CM,

- installation d’un tableau blanc dans la classe de GS/CP.

**Demandes :**

- installation de fils dans les classes de maternelle, GS/CP, dans les couloirs (côté élémentaire et bibliothèque)

- un rideau dans les WC côté élémentaire (en cas d’intrusion),

- des rideaux dans la salle des maîtresses,

- le joint du réfrigérateur de la salle des maîtresses doit être changé = *le réfrigérateur appartient à l’APE, il sera remplacé prochainement par l’Association.*

- achat d’une armoire pour les instruments de musique = *en réflexion.*

**Entrée de l’école**

- Le 19 juillet 2022 Mme BLANCHARD a envoyé un mail  pour nous informer que le Conseil Municipal a décidé de revenir à un fonctionnement normal à l’école sortant des organisations  Covid. Aussi pour la rentrée (sauf reprise sévère fin août ou nouveau protocole), l’entrée des classes se fera pour tous par l’entrée principale (ce qui n’empêche pas l’entrée directement des enfants en classe qui semble convenir à tout le monde)

**Réponse des enseignantes le 31 août 2022 :** Pour l'accueil et la sortie des classes, nous avons bien pris note de votre demande.

Nous nous laissons la première période pour tester cette nouvelle organisation et nous en ferons le bilan au 1er conseil d'école.

*= cette organisation convient aux enseignantes. Elle a également été approuvée par les représentants des parents d’élèves.*

**Mise en place d’essuie mains individuels**

- le 30 août 2022, Mme BLANCHARD a informé l’équipe enseignante, que dans le cadre de son engagement envers l’environnement et la réduction des déchets, le conseil municipal a décidé de mettre en place des essuies mains individuels, destinés à réduire drastiquement le papier jetable.

Dans la pratique, les enfants (sauf classe maternelle) auront chacun accroché à leur table un essuie mains qu’ils devront emmener avec eux en allant aux toilettes et remettre à leur table ensuite.

Pour ce qui est du lavage, les enfants ramèneront les essuies mains chez eux le vendredi pour ramener le lundi.

**Réponse de l’équipe pédagogique : le 31 août 2022**

Concernant la mise en place des essuie-mains individuels, nous sommes bien conscientes qu'il est important de trouver une solution pour réduire la consommation de papiers, d'un point de vue économique et écologique.

Cependant, l'organisation que vous nous proposez nous paraît compliquée à mettre en place au quotidien.

De plus, nous nous interrogeons sur l’hygiène. Avant le COVID, les épidémies de gastro et de grippe avaient fait disparaitre dans les écoles l’utilisation des torchons à usage collectif. Est-ce que le lavage du torchon individuel une fois par semaine est suffisant ?

D’autre part, voici le paragraphe concernant l’hygiène des mains du site Eduscol CNESCO (Mise à jour le 22 avril 2008).

*"****L’hygiène des mains*** *Le lavage des mains ou toute autre technique équivalente (friction avec des produits hydroalcooliques, qu’ils soient ou non sur un support de type lingette) est un temps essentiel, car la contamination par les mains est responsable de nombreuses infections.
Technique pour le lavage des mains :
– le lavage des mains avec un savon liquide pendant au moins 30 secondes ;
– le brossage des ongles avec un accessoire nettoyé et rincé ; ils doivent être coupés courts et entretenus régulièrement ;
– le séchage des mains soigneux, de préférence avec* un essuie-main à usage unique*, par exemple des serviettes en papier jetable ou de l’essuie-tout."*

C'est pourquoi, avant sa mise en place auprès des élèves, qui a eu lieu le lundi 7 novembre, nous aurions souhaité en discuter au 1er conseil d'école et valider ou non cette proposition avec l’ensemble des personnes présentes au Conseil d’Ecole.

**Proposition des enseignantes, pour économiser les essuie mains papier et le savon tout en gardant l’hygiène des mains :**



**Demandes faites par la municipalité :**

- la porte du couloir du côté élémentaire reste régulièrement ouverte, il faudrait la fermer pour le chauffage.

**= les enseignantes en prennent note et feront le nécessaire.**

**Parole donnée aux représentants des parents d'élèves :**

- Les parents d'élèves ont soumis des idées d'aménagement pour la circulation et la signalisation autour de l'école.

+ Certains parents roulent beaucoup trop vite sur le parking derrière l’école. Les représentants proposent d’installer un ralentisseur.

*= Réponse de la municipalité = l’installation d’un ralentisseur a été réfléchi par la commune et qu’il ne résoudrait pas le souci sur l’ensemble du parking.*

D’autres idées ont été soumises lors du Conseil d’école : intervention d’un tiers pour faire de la prévention. Prévoir des contrôles inopinés de la gendarmerie. Créer des panneaux, des flyers avec les élèves…

***= il est très important que tout le monde prenne conscience de l’importance de circuler « lentement » pour la sécurité de tous, avant qu’un incident grave n’arrive.***

+ Autre point abordé : il manque de la signalisation pour indiquer l’emplacement de l’école, du parking, de la garderie, de l’accueil au niveau de l’école, du périscolaire... En effet, les nouvelles familles, les personnes « étrangères » à l’école (livreur, grands parents..) ont du mal à se repérer.

*= cette signalisation sera revue avec l’ensemble des partenaires : APE, Municipalité, enseignantes, lors des futurs projets d’embellissement de l’école.*

**Parole donnée à la présidente de l'APE :**

Tout d’abord, nous sommes très heureux de la mobilisation et de l’investissement des parents au sein de l’association cela redynamise et remotive…UN GRAND MERCI !!!

On compte aujourd’hui environ ***25 membres actifs*** : un grand bravo !

Depuis nous avons créé un nouveau logo de l’APE + nous communiquons par mail et courrier dans les cahiers de correspondance

Nous avons aussi investi dans des jetons pour les différentes manifestations comme les fêtes de Noël et Kermesse afin de faciliter les paiements pour les jeux, ventes produits….

= Ensuite, lors du CA du 4 octobre nous avons élu le nouveau bureau :

- Jessie Raveleau Présidente et Céline Ingremeau vice-présidente

- Marine Laurisson et Mickaël Da Silva, en tant que secrétaires

- Marie Onillon et Mélissa Ribeiro en tant que trésorières.

= Nous avons décidé de reconduire les actions suivantes :

- vente de chocolats et de sapins pour le 2 décembre

- vente de produits locaux pour le mois de mars

- vente de bière/pizzas : vendredi 12 mai

= Nous avons décidé d’organiser :

+ l’Arbre de Noël le **dimanche 11 décembre** (Espace Carmin, chants des enfants, jeux goûter, spectacle de la troupe théâtrale de Clessé)

+ le père Noël et son lutin passeront dans les classes , **le vendredi 16 décembre** pour apporter des cadeaux de Noël pour chaque classe.

+ la kermesse **le dimanche 2 juillet** à la salle des sports (l’organisation reste à déterminer)

= Nous avons réfléchi à poursuivre les aménagements intérieurs et extérieurs de l’école  à travailler en commun avec l’équipe pédagogique et la municipalité

+ 2 bureaux en bois à l’extérieur pour chacune des cours ;

+ un nouveau touret + arbre mort pour la cour des primaires ;

+ réalisation d’aménagements décoratifs pour embellir l’entrée de l’école : panneau Nom école, un logo école à retravailler avec l’équipe pédagogique et les enfants ;

+ les murs extérieurs cour maternelle ;

+ rénovation de la classe maternelle pendant les vacances de Pâques si le projet aboutit pour les portes ouvertes : une commission se mettra en place avec la municipalité et l’équipe pédagogique

= La mise en place de conférences débat pour les parents. Un questionnaire sera remis aux familles prochainement pour faire le choix d’un thème.

Enfin un grand merci à la municipalité, au CCAS et l’équipe pédagogique pour leur écoute, leur soutien et investissement…

Le prochain conseil d’école aura lieu le **mardi 7 mars 2023.**

La Présidente du Conseil d’Ecole Les Secrétaires de séance :

Mme Isabelle GAILLARD Mmes HURY Valérie et JéNOT Julie